

JOURNÉE DÉTENTE



LE MANS

Ville Amie des Aînés depuis 03-2019

Le Mans (72)

Fiche publiée le 27/07/2020



OBJECTIFS

Permettre à des seniors en perte d'autonomie d'accéder à des sorties culturelles et de loisirs, en lien avec l'actualité mancelle. Lutter contre l'isolement relationnel. Créer du lien entre des seniors fragiles d'un même quartier.

PRATIQUE

Repérer le besoin. Organiser la configuration des sorties. Se procurer le matériel nécessaire. Recruter le personnel. Evaluer la satisfaction des participants.



LES AÎNÉS ONT AUSSI LE DROIT DE SORTIR

Le CCAS, à travers son service animation accompagnement seniors, participe à une action globale de soutien et d'accompagnement des seniors manceaux dans leur vie sociale et contribue au bien vieillir. Le pôle «accompagnement des publics fragiles» de ce service propose et réalise un programme d'actions visant à lutter contre l'isolement relationnel des seniors dits empêchés, à savoir ne pouvant accéder à des activités sans accompagnement renforcé. Cette action vise les personnes âgées de 60 ans et plus, résidant au Mans, à domicile et en structures d'hébergement, présentant une fragilité, notamment motrice, ne leur permettant plus de participer à des activités de droit commun.

En 2006, le constat suivant a été fait : des usagers réguliers des activités proposées par le service animation cessaient d'y participer. Une enquête réalisée auprès de ces personnes révèle que, suite à une perte d'autonomie, elles ne sont plus en capacité de participer aux activités. Parmi ces difficultés, on peut mentionner la difficulté de se rendre sur les points de ramassage, les sorties trop longues, la difficulté à rester debout de manière prolongée ou le rythme trop soutenu. Pour y remédier, une première proposition a été faite en 2007 : l'organisation de deux Journées Détente par mois réservées à un public présentant une perte d'autonomie. Pour cela, le choix de l'utilisation d'un car adapté permettant l'ancrage

de fauteuils et équipé d'une plateforme élévatrice permettant d'éviter les marches, a été fait. Un agent a été recruté pour organiser ces journées.

UNE OFFRE DIVERSIFIÉE

Une sortie peut consister en une demie journée sur des sites accessibles avec des toilettes adaptées. Un fauteuil roulant est mis à disposition. Le car vient jusqu'au domicile de chaque inscrit d'où commence l'accompagnement renforcé. Actuellement, six journées détente sont organisées par mois, étant sectorisées pour réduire les temps de ramassage et de délestage. Un nouveau car PMR, un micro bus PMR et une voiture ont été ajoutés. Entre cinq et sept accompagnateurs, dont deux aides-soignantes ont été recrutées pour gérer les dispositifs médicaux pendant la sortie, ainsi que deux chauffeurs accompagnateurs. Pendant l'été, une sortie est proposée à la journée dans les mêmes conditions, en plus des journées décentes exceptionnelles : repas de fêtes des mères et des pères, repas de Noël ou accompagnement au cinéma «Ciné Lundi». Depuis 2017, les seniors ont l'occasion de participer à la création d'un spectacle de marionnettes intergénérationnel avec la compagnie de théâtre 7ieme Acte et une classe de CP. Par ailleurs, un «Séjour détente» de cinq jours en bord de mer dans une structure adaptée PMR et avec un accompagnement renforcé est proposé.

A partir de cette année, suite à des remarques

d'usagers signalant qu'une demie-journée par mois était insuffisante, un rendez-vous hebdomadaire «Convivial'détente» a été mis en place un après-midi par semaine, en partenariat avec l'association de bénévoles «RESO'AP» qui accompagne à la mobilité. Dans l'après-midi, il y a des jeux, des discussions et de la convivialité avec le soutien de 3 accompagnateurs. En sus de moyens organisationnels et matériels, le choix a été fait d'une accessibilité financière maximum. Ainsi, l'ensemble des sorties est subventionné pour garantir leur accessibilité même aux personnes à faible ressource. Lorsqu'un usager fait part d'une difficulté qu'il rencontre dans son quotidien, le service fait le lien avec les acteurs qui pourraient lui apporter une aide (transport PMR, aide à domicile, accompagnement social). Pendant chaque sortie, dans un dialogue constant, les usagers sont questionnés sur leur satisfaction et sont interrogés sur leur souhait en termes de type de sortie. L'évaluation porte sur le choix de la sortie mais aussi sur les difficultés qu'auraient pu rencontrer les usagers, et notamment concernant l'adaptation à leur autonomie.

UNE MULTITUDE DE PARTENARIATS, LA BASE D'UNE BELLE INITIATIVE

Pour permettre la mise en œuvre de la programmation annuelle des Journées Détente, le service collabore et travaille avec les partenaires suivants : des associations proposant différentes activités (yoga du rire, danses folkloriques, art floral...), des organismes publics (lycées professionnels, les établissements et service d'aide par le travail, direction départementale de la sécurité publique...), les services de la collectivité (les musées, le service culturel, la médiathèque...) , la cuisine centrale (fournissant les goûters ou les repas et assurant leur livraison), le service Vie des quartiers et salles municipales (pour le prêt des salles), les services d'autres communes (pour des visites de musées, de jardins, des actions intergénérationnelles), des prestataires privés (comme des restaurant, jardins, parcs ou structures organisant des visites

d'entreprises). Chaque programmation est annuelle et unique. Les partenaires sont donc amenés à changer chaque année selon les projets du service. L'action a été promue à travers plusieurs moyens : le catalogue «Sortie Activité» du service Animation, le site internet de la Ville du Mans, la promotion par les agents des services du CCAS ou la diffusion de programmes trimestriels au sein des services et équipements municipaux ou extra municipaux. Parmi les difficultés les plus importantes dans la mise en place de ce projet, on peut évoquer le fait de s'assurer de la disponibilité des prestataires six jours par mois, le repérage systématique des sites accessibles à visiter ou l'adaptation des activités aux capacités du public.

En 2018, 305 seniors ont participé à des activités. Les objectifs visés ont largement été atteints : fidélisation du public depuis de nombreuses années, maintien d'une participation à la vie mancelle, à l'évolution patrimoniale, à l'actualité culturelle, temps de convivialité et de partage entre les seniors à travers un goûter en fin de Journée détente, création de liens entre les seniors en dehors des sorties proposées par le service, participation à d'autres sorties ou projets (comme par exemple les Convivial'Détente, projet artistique intergénérationnel). Les journées détentes, complétées cette année par Convivial'Détente, vont être maintenues. Toutefois le seuil de 6 journées par mois semble toutefois difficile à dépasser à moyens constants.



APPEL À CONTRIBUTION

Si, comme Le Mans, vous avez mis en place des projets pour les aînés, n'hésitez pas à nous en faire part.
contact@rfvaa.com